

REPUBLIQUE D'HAÏTI
UNIVERSITÉ QUISQUEYA
(UniQ)

CENTRE D'HABITAT SALUBRE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
(CHSRH)

En collaboration avec
L'ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ ORGANISATION
MONDIALE DE LA SANTÉ
(OPS/OMS)

ANALYSE DE LA SITUATION DE
L'HABITAT EN HAÏTI

Préparé par:
LE LABORATOIRE DE QUALITÉ DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (LAQUE)
&
L'UNITE DE RECHERCHES EN ARCHITECTURE ET URBANISME (URAU)

Port-au-Prince, Juin 2000

ANALYSE DE LA SITUATION DE L'HABITAT EN HAÏTI

Ont participé à la réalisation de ce document :

**Evens EMMANUEL
Kareen THERMIL
Jean Robert PHILIPPE AUGUSTE
Ernst METELLUS
Paul SAINT-HILAIRE
Frantz METELLUS**

**© Éditions du LAQUE
Presses de l'Université Quisqueya
Boite Postale 796
Port-au-Prince, Haiti
e-mail : uniq@haitiworld.com
juin 2000**

Référence à rappeler : « Emmanuel, E. ; Thermil, K. ; Philippe-Auguste, P.R. ; Metellus, E. ; Saint-Hilaire, P. ; Metellus, F. : *Analyse de la situation de l'habitat en Haïti*. Éditions du LAQUE, Presses de l'Université Quisqueya, Haïti, 2000 ».

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sigles	5
I- Introduction	6
II- Environnement géophysique et situation socio-économique	8
III- Problématique de l’habitat en Haïti	10
IV- Objectifs de l’analyse	12
V- Méthodologie	12
VI- Résultats et discussions	12
6.1- typologie de l’habitat en Haïti	12
6.1.1- Habitat rural	12
6.1.1.1- Rural regroupé	13
6.1.1.2 Rural dispersé	14
6.1.2- L’habitat urbain	14
6.1.2.1- Logement Familial Isolé	14
6.1.2.2- Logements Groupés en Appartement	15
6.1.2.3- Habitat des bidonvilles	16
6.2- Facteurs sociaux et culturels liés à l’habitat	17
6.2.1- Développement régional	17
6.2.2 – Conditions socio-économiques	18
6.2.3. Différences écologiques et culturelles	19
6.2.4- Poles de développement récent	20
6.3- Indicateurs sanitaires liés à l’habitat	20

6.3.1	Population et habitat	20
6.3.2-	Les modèles de développement classiques	22
6.3.3-	Progrès et réussite	23
6.3.3.1-	Secteur public	24
6.3.3.2 -	Secteur Privé	25
6.3.3.3-	Secteur Informel	27
VII-	Conclusions et Recommandations	27
	Bibliographie	30
	Annexe	32

LISTE DES SIGLES

CELADE	:	Centre Latino-Américain de Démographie
CHSRH	:	Centre d’Habitat Salubre de la République d’Haïti
CIDLO	:	Colloque International sur le Développement Local
CNRSH	:	Centre National de Recherche sur la Salubrité de l’Habitat
CTP	:	Coopération Technique entre Pays
EPPLS	:	Entreprise Publique de Promotion de Logements Sociaux
INHEM	:	Institut National d’Hygiène, d’Épidémiologie et de Microbiologie
IHSI	:	Institut Haïtien de Statistiques et d’Informatique
IST	:	Infections Sexuellement Transmissibles
LAQUE	:	Laboratoire de Qualité de l’Eau et de l’Environnement
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
O.N.G.	:	Organisation Non Gouvernementale
OPS	:	Organisation Panaméricain de la Santé
RMPP	:	Région Métropolitaine de Port-au-Prince
URAU	:	Unité de Recherches en Architecture et Urbanisme

I- INTRODUCTION

La centralisation des activités économiques dans les espaces urbains, durant la révolution industrielle, a fait de l'urbanisation un élément incontournable dans l'élaboration des modèles occidentaux de développement économique. Polèse (1994) analysant la logique spatiale des mutations économiques avance que "l'urbanisation semble être l'inséparable compagne du développement économique". Le Gouvernement du Québec (1999) montre que dans la plupart des espaces urbains du monde moderne, la forte urbanisation résultant de l'accroissement et du déplacement de la population, s'est toujours accompagnée d'un développement économique qui facilite, entre autres, une couverture adéquate des services sociaux de base tels l'eau potable, l'assainissement, l'éducation, la santé et le logement. Pourtant, l'exemple de beaucoup de pays du Sud, montre que l'urbanisation est loin d'être synonyme de développement. Au contraire, elle a provoqué d'énormes problèmes dans les infrastructures et dans l'approvisionnement des services dans les villes qui ne disposaient pas de fortes assises économiques (Rousseau et Al, 1998).

En Haïti, le contraste existant entre l'urbanisation et la désarticulation de l'économie semble être à la base de la dégradation de l'environnement et de l'éclatement du tissu urbain des grandes villes et de la région métropolitaine en particulier. En effet, la crise économique sévissant dans le pays, depuis près de deux décennies, a un impact assez considérable sur l'urbanisation et sur l'occupation de l'espace des grands centres urbains. Elle a facilité l'émergence de quartiers précaires et une augmentation de la population par l'exode rural vers la capitale et les autres centres urbains. L'une des conséquences de cette urbanisation sauvage est la forte pression exercée par cet accroissement incontrôlé de la population sur les faibles infrastructures collectives d'assainissement, d'approvisionnement en eau potable et de logement de la région métropolitaine et des villes secondaires (Emmanuel, 1997; et OPS/OMS, 1998).

Les stratégies de développement adoptées par les gouvernements haïtiens, durant les décennies des années 70 et 80, n'ont pas permis d'élever le niveau de vie des haïtiens, mais il en est résulté plutôt, au début des années 90, une situation de marasme économique, de pauvreté et de misère qui s'est traduite, entre autres, par une dégradation de l'environnement et une faible couverture

des services en eau potable et assainissement. D'une stratégie de développement axée sur la substitution aux importations, au cours des années 70, l'économie haïtienne s'est plutôt engagée au milieu des années 80 et 90 sur une voie de plus en plus libérale. La crise économique vécue par le pays au cours des années 80 et au début des années 90 a eu entre autres pour résultantes (Guerrier, 1996; et OPS/OMS, 1998):

- le processus d'urbanisation de la population, qui s'accompagne d'une "bidonvillisation" croissante, exerce une forte pression sur la demande des services d'eau potable et d'assainissement, alors que l'offre est déprimée ;
- en milieu tant rural qu'urbain, la population haïtienne vit dans une situation d'extrême pauvreté. Près de 72% de la population connaît des conditions de pauvreté et de misère absolue et ne peut satisfaire ses besoins essentiels.

Les problèmes d'assainissement et d'eau potable et d'habitat salubre se sont empirés à cause :

- de la "bidonvillisation" à outrance et de l'occupation illégale de terrains urbains avec érection de cahutes provisoires près des captages de source;
- de l'incapacité de nettoyage de la voirie. Des monticules de débris jonchent les rues de toutes les villes secondaires du pays et particulièrement de Port-au-Prince;
- de l'insuffisance de systèmes d'eau potable. Souvent, les gens s'approvisionnent dans des points de rupture de conduite d'eau, en pleine rue;
- de l'insuffisance des infrastructures sanitaires dans les zones urbaines et rurales;
- de l'augmentation du ruissellement entraînant de grands débits d'eaux pluviales charriant toutes sortes de débris, de matières solides pour les déposer dans les réseaux pluviaux;
- de l'inexistence des sites de décharges contrôlées dans les grands centres urbains ;

- du minimum vital entraînant une promiscuité et la transmission de maladies respiratoires aiguës, la tuberculose, ainsi que les maladies cutanées et les infections sexuellement transmissibles..

Dans un tel contexte, ne conviendrait-il pas de poser la question de savoir quelle est en Haïti la corrélation qui peut exister entre logement, environnement physique et santé publique? Quelle est l'évolution institutionnelle de l'habitat en Haïti?

II- ENVIRONNEMENT GÉOPHYSIQUE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

La République d' Haïti s'étend sur une superficie de 27, 750 km². Située entre 18° et 20°6' de latitude Nord et entre 71° 20' et 74° 30' de longitude Ouest, elle partage avec la République Dominicaine l'île d'Haïti qui est la deuxième plus grande île des Caraïbes, après Cuba. Le littoral de la République d'Haïti s'étend sur 1 771 km avec un plateau continental de 5 000 km² le long de l'Océan Atlantique et de la Mer des Caraïbes. Le relief du pays est constitué pour plus de la moitié de mornes non cultivables et arides.

A l'analyse de la situation socio-économique, nous constatons que le marché du logement en Haïti est intimement lié à l'appauvrissement de la population haïtienne. En effet, la faiblesse du pouvoir d'achat influe négativement sur la capacité de nombreux citoyens à avoir accès à des conditions de vie décentes et à satisfaire leurs besoins primaires.

La valeur nutritive des aliments absorbés est en-dessous de la moyenne requise

Les conditions de logement et d'assainissement laissent à désirer;

Le taux de scolarité est très faible. En Haïti, la paupérisation de la population s'explique essentiellement par la baisse de la production nationale et un taux de chômage très élevé. De plus, ces goulots d'étranglement ont eu des effets néfastes sur le développement économique, affectant la croissance des investissements dans le domaine de la santé (OPS/OMS, 1998).

Selon les projections calculées par l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) conjointement avec le Centre Latino-Américain de Démographie (CELADE), la population d'Haïti serait de l'ordre de 8 millions d'habitants en l'an 2000. Le taux de croissance prévu est de 2,08% l'an.

La densité de la population d'Haïti demeure l'une des plus élevées de l'Amérique Latine avec plus de 280 habitants par km². Elle varie beaucoup selon le département: l'Ouest vient largement en tête avec 548 habitants par km², suivi du Nord avec 373 habitants par km² et du Sud dont la densité est de 240 habitants par km²; le Centre et le Nord-Est ont la densité démographique la plus faible soit 138 et 142 habitants par km² respectivement (IHSI, 1998). Calculé par rapport à la superficie de terre cultivée, cet indicateur met en évidence la forte pression qu'exerce la population sur la ressource terre soit: 923 habitants par km² de terre cultivée. Le tableau 1 présente la répartition de la population totale du pays par département pour l'année 1997.

Tableau 1

**RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
ESTIMÉE EN 1997 PAR DÉPARTEMENT GÉOGRAPHIQUE**

DÉPARTEMENT	POPULATION ESTIMÉE	REPARTITION En %		SUPERFICIE (km ²)	DENSITÉ (Hab/km ²)	RANG
		URBAINE	RURALE			
Artibonite	1 052 834	24	76	4 983	211	5
Centre	508 199	15	85	3 674	138	9
Grande-Anse	660 420	13	87	3 309	200	7
Nord	785 687	28	72	2 105	373	2
Nord-Est	255 601	25	75	1 804	142	8
Nord-Ouest	439 984	14	86	2 175	202	6
Ouest	2 651 115	62	38	4 834	548	1
Sud	671 112	14	86	2 793	240	3
Sud-Est	466 810	9	91	2 023	231	4
TOTAL	7 491 762	34%	66%	27 700	270	

Source: IHSI- Haïti en chiffres. Divisions des statistiques générales. Port-au-prince, 1996

III.- PROBLÉMATIQUE DE L'HABITAT EN HAÏTI

Théoriquement, logement et santé sont intimement liés. De même que les vêtements et l'alimentation, le logement est considéré depuis longtemps comme l'un des besoins fondamentaux de l'homme. Un logement idéal favorise la santé physique et mentale et procure à ses occupants un sentiment de sécurité psychologique; il leur sert de lien physique avec leur communauté et leur culture et leur permet d'exprimer leur identité. La plupart des logements dans le monde malheureusement, non seulement ne protègent leurs occupants contre les risques qui menacent leur santé mais augmentent en fait leur exposition aux dangers liés à l'environnement (OMS, 1989). Cette approche théorique du concept "logement" oblige à le placer dans la dimension socio-économico-culturelle des communautés en ayant soin de faire appel à des principes directeurs qui définiraient la méthodologie à adopter dans l'élaboration des politiques nationales de logement. L'absence de cette dimension socio-économico-culturelle dans la planification stratégique des programmes d'amélioration de l'habitat pour une communauté peut empêcher d'établir le lien étroit entre santé publique et logement.

L'OPS/OMS "*In: analyse de la situation sanitaire – Haïti 1998*" avance: "au cours de cette dernière décennie, la forte migration observée des zones rurales vers la ville a eu des conséquences néfastes sur le logement. En particulier, dans la zone métropolitaine, l'explosion démographique dans un espace limité a entraîné une dégradation importante des conditions de logement. La densité d'occupation des logements a sensiblement augmenté. S'il est généralement admis une moyenne de cinq personnes par ménage¹, ce chiffre est nettement dépassé dans la zone métropolitaine où l'exiguïté du logement, particulièrement, dans les bidonvilles, est un fait bien connu. Cette promiscuité favorise la transmission des maladies par voie respiratoire comme la grippe, la tuberculose, la méningite, les infections cutanées et, dans une certaine mesure, les infections sexuellement transmissibles (IST) et particulièrement le Sida.

L'anarchie dans la construction des maisons en rapport avec l'explosion démographique explique que bon nombre d'habitations ont été érigées sur des bassins versants, dans le lit des rivières et dans des zones protégées des sources. Les résidents sont exposés à de graves dangers

¹ Ménage: ensemble de personnes vivant sous le même toit et partageant le même repas

en cas de pluies ou d'inondations. Une telle situation contribue aussi à bloquer l'écoulement normal des rivières. Ceci entraîne la pollution des sources, vue la proximité de celles-ci avec les maisons et la non disposition hygiénique des excréta. Le non respect des normes de construction fait que bien souvent ces maisons constituent de véritables dangers (glissement de terrain et écroulement des maisons) non seulement à cause de leur localisation (à proximité des routes, dans les ravines et les zones accidentées), mais aussi à cause du type de matériaux utilisés (OPS/OMS, 1998) ».

Les espaces urbains de la République d'Haïti se trouvent donc confronter à des problèmes environnementaux résultant de la migration rurale entraînant ainsi la paupérisation du milieu rural et la ruralisation du milieu urbain. Au niveau urbain ces problèmes englobent aussi bien la congestion que la pollution de l'air, de l'eau, du sol, les nuisances acoustiques, entraînant ainsi une faible qualité de la vie (Emmanuel et Azael, 1998). L'absence d'activités génératrices de revenus et de production de richesse dans les différentes sections rurales et dans les villes du pays, la centralisation des activités dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et l'inexistence d'un secteur formel, composé d'acteurs publics et privés, dans l'industrie du logement en Haïti et la non intégration de l'habitat dans les politiques de santé publique compromettent d'avantage le développement sain de l'industrie du logement dans le pays. Pourtant, l'amélioration des conditions générales de logement aurait une influence positive sur l'espérance de vie de la population, sur la productivité de la population active et sur le développement des enfants. Il devient alors pertinent, dans le contexte de la mouvance de la globalisation des marchés, de produire une réflexion sereine sur les conditions de l'habitat en Haïti.

Depuis 1987, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a pris des initiatives dans le sens de la salubrité de l'habitat dans le monde, en prescrivant des principes fondamentaux.. Ces principes portent sur les conditions de vie et de logement et leur rapport avec la santé, ainsi que des mesures de santé publique à prendre pour que l'amélioration de l'habitat profite le plus à la santé. L'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) développe le concept d'espaces stratégiques sanitaires (écoles salubres, lieux de travail salubres et marchés salubres). Elle a de plus proposé en 1994 le développement et le renforcement des capacités locales pour la

concrétisation du concept d'habitat salubre (Barcelo, 1998). Dans cette perspective, ne conviendrait-il pas de tenir compte des différentes lignes directrices des 11 principes de l'OMS pour mieux comprendre la situation du logement en Haïti.

IV- OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- 3.1. Analyser les politiques nationales haïtiennes en matière de logement;
- 3.2. Comprendre la relation entre les programmes de santé publique et l'habitat;
- 3.3. Proposer un modèle.

V- MÉTHODOLOGIE

La stratégie adoptée pour atteindre ces objectifs consiste en la consultation de la littérature nationale disponible sur les politiques et programmes de logement en Haïti, complétée par des commentaires et remarques concernant les documents consultés, ainsi que par des observations personnelles ou issues d'interview.

VI- RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

6.1- TYPOLOGIE DE L'HABITAT EN HAÏTI

Avant d'aborder le problème d'amélioration de l'habitat en Haïti, il importe de faire le distinguo entre trois types d'habitat:

- l'habitat rural
- l'habitat urbain
- l'habitat des bidonvilles

6.1.1 L'HABITAT RURAL

On peut parler de 2 catégories:

- l'habitat rural regroupé

- l'habitat rural dispersé

6.1.1.1- Rural regroupé:

Sorte de petits villages communément appelé Bourg. Ce sont de petites agglomérations auxquelles on attribue le nom de villes. Les ressources financières des habitants sont fort souvent précaires et limitées, découlant principalement des activités d'agriculture et d'élevage rudimentaires, au gré des caprices de la nature, dans un milieu fortement endommagé par des interventions néfastes comme le déboisement intensif.

Intervenir dans un tel milieu pour améliorer l'habitat n'est pas facile. Il faudrait en effet trouver des moyens efficaces pour rendre plus performant l'économie dans la région. Autrement, on risque de gaspiller les maigres ressources financières d'un pays assez appauvri.

L'exode massif des jeunes vers les pays étrangers (boat people) ou vers les villes les plus proches d'abord (le plus souvent sous-équipées en termes d'infrastructures) et dans un deuxième temps vers la capitale, ne pourra être enrayé sans la création d'emplois stables et rémunérateurs. D'ailleurs le dépeuplement de la campagne est une tendance mondiale. Haïti ne constitue pas en ce sens une exception.

L'aménagement de "villages agricoles modernes", préconisé par quelques programmes politiques ne devrait se faire dans un premier lieu que dans des régions agricoles ayant une économie plus ou moins performante avec un rendement établi et susceptible d'être amélioré. Il faudrait d'ailleurs s'assurer que la production des denrées soit réalisée à un coût susceptible de les rendre compétitifs sur le marché.

Dans un premier temps, il serait peut-être plus économique d'équiper ces villages en eau courante, énergie, etc ... en envisageant des circuits autonomes fermés rendus possibles par les sources alternatives d'énergie telles que: énergie solaire, éolienne, gaz naturel avant de penser à les relier à grands frais aux réseaux des villes les plus proches.

6.1.1.2 Rural dispersé

Fournir un service de base aux unités isolées d'habitations éparpillées dans la campagne est difficilement envisageable. D'ailleurs si la tendance migratoire des jeunes paysans vers les centres urbains se maintient, les unités isolées auront tendance à disparaître. Des fermes modèles vivant en autonomie devraient être expérimentées pour assurer la survie d'unités agricoles de type familial.

De toute façon, toute aide pour l'amélioration de ces types d'habitat devrait être accordée avec parcimonie c'est-à-dire d'après une sélection rigoureuse basée sur la capacité de remboursement des prêts par le bénéficiaire par exemple ou encore l'éligibilité d'une famille touchée par un désastre naturel à recevoir une aide spéciale pour la reconstruction du logement familial.

6.1.2 L'HABITAT URBAIN

On peut parler de 3 catégories:

- Logement familial isolé situé au centre-ville ou en banlieu
- Logements regroupés en appartement, de plus en plus répandus dans les centres-ville. Ils commencent à faire une apparition timide en banlieu.
- Taudis des bidonvilles

6.1.2.1- Logement Familial Isolé

Qu'il soit situé au centre-ville ou à la périphérie, ce type d'habitation est de plus en plus inaccessible aux familles qui sont pourtant classées dans les catégories à revenus moyens (6000 – 10000 gdes/mois) et même élevées (plus de 10000gdes/mois).

Les causes :

- Terrains en ville ou à proximité proche de plus en plus rares et à un prix exorbitant ;
- Inexistence d'un système généralisé de crédits et d'épargne pour le logement ;
- Chèreté des matériaux et de la main-d'oeuvre dans le domaine de la construction

Il faut signaler aussi que le foncier n'est guère protégé en Haiti et les cas de spoliation sont monnaie courante ; ainsi donc, certaines familles hésitent à acheter au prix fort un terrain qu'elles risquent de perdre tout bonnement.

De plus, trouver un financement remboursable à plus ou moins long terme (12 – 15 ans) est très difficile. Les risques étant très élevés, les prêts pour la construction, l'achat ou l'amélioration d'une maison familiale sont consentis des taux intérêts très élevés sur un court délai.

Les familles haïtiennes contournent le problème en construisant leur maison petit à petit, la plupart du temps sans faire appel aux services compétents des ingénieurs ou architectes. Elles peuvent prendre 10, 15 jusqu'à 20 ans pour achever la maison. Ainsi donc de nombreuses familles sont obligées de vivre pendant des années dans des maisons dépourvues des comforts les plus élémentaires et s'estiment quand même chanceuses d'avoir un toit où s'abriter étant donné le déficit énorme du logement que connaît le pays. On est donc loin de " l'Habitat Salubre " planifié.

6.1.2.2- Logements Groupés en Appartement

Malgré qu'il n'existe pas encore en Haiti des lois spécifiques concernant la propriété en hauteur (type condominium) ni de normes techniques établies pour la distribution spatiale et le fonctionnement des buildings à appartements, la construction de buildings à 3, 4 et même 5 niveaux est de plus en plus courante. Ceci se fait dans toutes sortes de milieu (centre-ville ou périphérie, quartiers huppés ou quartiers moins favorisés).

Pour s'en rendre compte, il faut effectuer une petite promenade dans les rues de Port-au-Prince. Certaines grandes villes de province telles Le Cap-Haïtien et Port-de-Paix commencent à suivre la tendance. Ceci témoigne d'un besoin.

6.1.2.3- Habitat des bidonvilles

La bidonvilisation est une réponse spontanée des couches les plus défavorisées à la demande insatisfaite de logement due à la pression de l'urbanisation. Elle n'est pas un phénomène provisoire et de ce fait ne peut pas être résolue grâce à des actions ponctuelles et isolées (Rousseau et al, 1998).

On pensait autrefois que l'adoption d'une politique de développement rural suffisait pour fixer la population dans les campagnes et juguler la pression urbaine et son corollaire potentiel, la bidonvilisation. On s'est par la suite rendu compte que la relation n'était pas tout aussi automatique car l'augmentation de la productivité agricole libère une main-d'oeuvre qui a tendance à migrer vers les villes (Polèse, 1994). L'adoption d'une politique de développement rural ne dispense pas l'État de la nécessité de définir une politique urbaine (Rousseau et al, 1998).

En Haïti, rapporte Rousseau et al (1998), la lutte contre la bidonvilisation de Port-au-Prince initiée par le gouvernement de Sténio Vincent à la Saline et poursuivie par Elie Lescot aboutit à la disparition de tout un quartier dénommé Nan-Pisquettes. Cependant aucune politique de construction de nouvelles unités d'habitation, pour reloger les populations déplacées, ne fut mise en oeuvre. Aussi, les personnes concernées occupèrent les premiers espaces libres qu'elles trouvèrent à leur portée, créant ainsi de nouveaux quartiers précaires.

Depuis les 10 dernières années, le phénomène de bidonvilisation est un élément marquant dans l'expansion des villes et surtout à Port-au-Prince. Pour assainir, rénover ou simplement reconstruire ou reconvertir les espaces occupés par les bidonvilles, il faudra considérer le déplacement soit provisoire, soit définitif d'un nombre élevé de

citoyens. Ce sera une opération délicate nécessitant de grands moyens financiers et un doigté exceptionnel.

Cette fièvre de construire partout et cette propension à spolier les moindres parcelles de terrain privé ou de l'Etat au mépris des lois témoignent non seulement d'un besoin criant mais aussi d'une certaine capacité financière et d'une certaine vitalité de la part de larges secteurs de la population pour construire eux-mêmes leur logement. L'Etat au lieu de penser à simplement construire des projets de prestige devrait encadrer, encourager et canaliser cette formidable énergie.

6.2- FACTEURS SOCIAUX ET CULTURELS LIÉS À L'HABITAT

6.2.1- DEVELOPPEMENT REGIONAL

En Haïti le développement régional est déséquilibré. L'aménagement planifié succombe au développement anarchique et spontané avec des conséquences néfastes pour la population. On constate depuis quelques années un énorme déficit en quantité et en qualité des équipements urbains et ruraux et en particulier une carence en logements. Les infrastructures de base et des services connexes liés à la distribution de l'eau potable et de l'énergie, au transport, à la télécommunication, au drainage, à l'assainissement sont insuffisants et inadéquats à répondre aux besoins d'une population sans cesse croissante.

Les problèmes relatifs au développement sont multiples:

- La centralisation des activités urbaines à la capitale encourage la migration rurale vers Port-au-Prince. 60% de la population urbaine vivent à Port-au-Prince. La capitale compte près de 90% des entreprises commerciales et industrielles;
- Les ménages à faibles revenus, les employés et cadres moyens n'ont pas accès à la propriété et aux crédits bancaires;

- Les plans cadastraux et de développement des villes principales sont inexistantes ou ne sont pas à jour ;
- Le cadre bâti se détériore ;
- L'urbanisation anarchique et spontanée exerce une pression constante et néfaste sur l'environnement naturel.

Plusieurs facteurs expliquent l'accumulation de ces problèmes et leur complexité. Les conditions socio-économiques de la population définissent les priorités ou les solutions d'urgence.

6.2.2 CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES

La clientèle du logement en Haïti est répartie suivant quatre catégories socio-économiques; à savoir:

- ***Une clientèle misérable*** représentant 22.5% de la population
Revenu annuel < Gdes 750/an
- ***Une clientèle pauvre*** ayant une fréquence de 46%
Gdes 750/an < Revenu annuel < Gdes 6,000/an
- ***Une clientèle aux revenus moyens*** 21.5%
Gdes 6,000/an < Revenu annuel < Gdes 100,000/an
- ***Une clientèle aisée*** 0.5%
Revenu annuel > Gdes 100,000/an

La corrélation entre les revenus des ménages et le nombre de logements et des surfaces occupées est présentée, pour l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, dans le tableau 2.

Tableau 2
LOGEMENTS DANS L'AIRES METROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

Catégories socio-économiques Dépenses/Revenus (Gdes)	Unités de Logement		Surface m ²	Total bâti m ²
	Nombre	%		
Plus de 10,000	2,767	1.00	207.70	574,752
6,000 à 9,999	7,849	2.85	65.00	510,185
2,000 à 5,999	123,010	44.65	40.00	4,920,400
1,000 à 1,999	115,051	41.75	12.00	1,380,612
Moins de 1,000	26,779	9.75	9.50	254,401
	275,456	100.00		7,640,350

Source: Logement et Bidonvilles, G. Lhérisson, Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince, 1999

6.2.3. DIFFERENCES ECOLOGIQUES ET CULTURELLES

Le type de logement varie suivant les régions du pays. Cependant les grandes différences sont surtout constatées entre le rural et l'urbain. Le Tableau 3 montre la répartition du stock de logements par type pour tout le pays.

Tableau 3
RÉPARTITION DES LOGEMENTS EN HAITI – 1986-1987*

Types	Milieux	Nombre d'Unités
Maisons en terre	rural	4,039
Taudis	urbain	30,695
Ajoupas recouverts de chaume	rural/ semi-urbain	395,923
Ajoupas recouverts de tôle	rural/semi-urbain	460,772
Maisons en dur recouvertes de tôles	urbain/semi-rural	202,215
Maisons avec toiture en béton	urbain/semi-rural	63,315
Maison ancienne (Gingerbread)	urbain	5,123
Duplex et Triplex	urbain	1,598
Autres	-----	456
TOTAL		1,164,136

*Les "sans-abris" estimés à 200,000 pour cette période

Source: Secteur développement urbain et logement, EPPLS, 1996

6.2.4- POLES DE DEVELOPPEMENT RECENT

L'occupation anarchique des espaces libres à l'intérieur des villes ou en périphérie ou en marge de quartiers résidentiels est plus évident depuis 1986. A Port-au-Prince, des constructions marginales sont érigées sur le littoral, les éxutoires de ravin, piémonts abrupts, terrains intersticiels des zones industrielles, partie centrale des ilots du centre-ville, proximité des marchés publics. Ces développements atteignent une densité moyenne de 800 à 1799 personnes à l'hectare . En 1997, ces développements spontanés représentent déjà 22.15% de la surface urbanisée de Port-au-Prince .

6.3- *INDICATEURS SANITAIRES LIÉS À L'HABITAT*

Le secteur logement enregistre des impacts négatifs sur l'environnement, qui découlent des conditions socio-économiques des résidents, de leur mode de vie et du type d'aménagement de l'espace occupé. Par exemple, pour les zones occupées par la catégorie à revenus "6,000-10,000/an", la majorité des logements sont dotés d'équipements sanitaires modernes avec fosses septiques, réservoir d'eau et bénéficient du service municipal de collecte d'ordures. Par contre, pour les catégories en dessous de ces revenus, les conditions sanitaires sont alarmantes. Les services municipaux ne sont pas disponibles par difficulté d'accès aux aires de résidence. Les besoins physiologiques se font dans les latrines ou encore en plein air dans les espaces non affectés, sur les berges et lits des ravines (Lhérisson, 1999). L'évacuation des eaux ménagères et eaux noires ne se fait pas systématiquement vers l'égoût municipal. Le système de drainage est très limité et est souvent replacé dans les nouveaux lotissement pas les fosses septiques et fosses à fond perdu. Ceci à la longue pollue les nappes d'eau souterraines au détriment de la santé de la population en général. Les plans d'eau stagnante sont nombreux à l'intérieur des aménagements résidentiels anarchiques et favorisent la propagation et la recurrence de maladies et d'épidémies.

6.3.1 POPULATION ET HABITAT

En 1986-1987, Haïti totalisait 5.6 millions d'habitants, et le nombre de logements ou de ménages était évalué à 1.2 million d'unités. Le taux d'occupation calculé à partir de ces

statistiques correspond à 4.7 habitants/logement. En 1995, la population était estimée à 7.18 millions d'habitants avec une densité moyenne de 259 habitants/km². Soixante treize pour cent (74%) de cette population vivait en milieu rural et 22% en milieu urbain. Pour cette même année, le déficit du logement est passé à près de 340,425 unités.

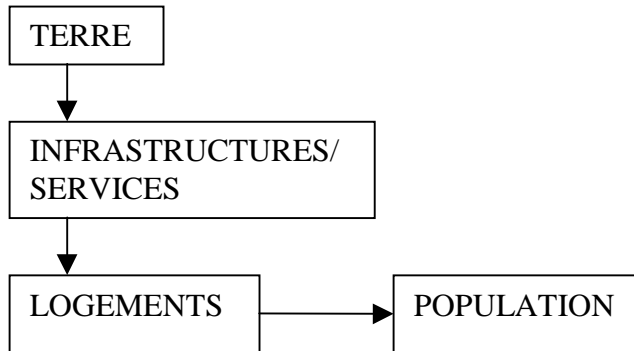
Le nombre d'unités d'habitation est insuffisant pour répondre à la demande en logement. Du stock existant, un nombre élevé de ces logements est en-dessous des standards de confort et de salubrité. Pour les pays sous-développés, 60% des logements sont estimés inadéquats, déficients ou en dessous des standards minima suivant les analyses de l'Institute for Housing and Development.

Pour l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, le nombre de logements est estimé à 257,456 unités sur 7.64 millions de m² en 1988. Selon l'EPPLS, 1,060,425 unités pour l'année 1995 devraient être construits pour loger la population dans des bâtiments décents, tenant compte des logements "sous-standard" et des "sans-abris".

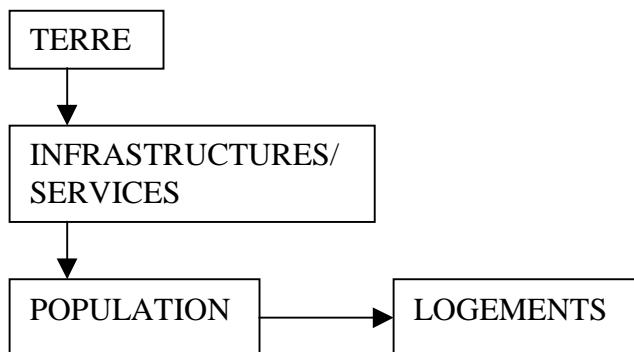
La situation des "sans-abris" est également alarmante. Leur condition de logement peut être résumée en ces termes: "millions de personnes sans foyer, qui vivent dans la rue et sont obligées de dormir dans les entrées d'immeubles, les passages souterrains et les encoignures d'édifices publics. Certains sont des victimes de catastrophes naturelles ou artificielles".

6.3.2- Les modèles de développement classiques de types “FAIT ET FOURNI”, “SITES ET SERVICES” et “BIDONVILLISATION”

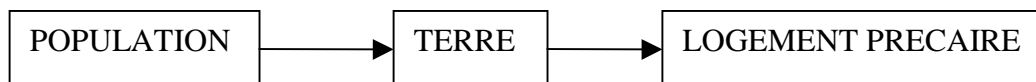
Type 1: “Fait et Fourni” réalisé à partir de ressources colossales



Type 2: “Sites et Services”



Type 3: “Bidonvillisation”



Dans les bidonvilles, l’insalubrité est plus apparente que dans n’importe quel autre type de développement résidentiel. A partir des informations recueillies à l’EPPLS, les éléments suivants les caractérisent:

- le mauvais état des logements résultant d'un manque d'entretien, de l'utilisation de matériaux de fortune ou de l'exiguïté des espaces et de leur distribution ;
- l'utilisation excessive des terrains et la diminution de l'espace vital par une densité élevée ;
- l'insuffisance ou absence d'infrastructures et de services de base ;
- Le taux élevé du chômage ;
- La multiplication de micro-commerces ou la prolifération du commerce informel;
- La pauvreté urbaine et la misère humaine sous toutes ses formes

Les projections pour Port-au-Prince montrent qu'en l'an 2000 la population de l'aire métropolitaine atteindra 1.8 million d'habitants. Cette croissance rapide ne va que renforcer la tendance insupportable et malsaine de sa surpopulation si la planification n'est pas pro-active.

6.3.3- PROGRÈS ET RÉUSSITES

Apprécier les progrès et réussites dans le domaine de l'habitat salubre en Haïti pendant les 5 dernières années n'est pas chose aisée, car l'urbanisation sauvage qui règne depuis quelques temps déjà rend cet exercice d'autant plus difficile que l'état sanitaire général du pays s'est détérioré. En effet, le ramassage des ordures dans les zones urbaines se fait sporadiquement, les réseaux de drainage en général sont déficients ou carrément inexistantes tout simplement. L'alimentation en électricité et eau potable est dans la plupart des quartiers tout à fait aléatoire, sans oublier de mentionner le déboisement intensif des montagnes, le déversement sans traitement préalable des eaux usées dans la nature.

Pour bien appréhender le problème, il est important de considérer 3 différents secteurs intervenant dans la réalisation d'unités de logement: le secteur public, le secteur privé et le secteur informel.

6.3.3.1- Secteur public

Il est difficile de parler de progrès encore moins de réussite dans le domaine du logement et de l'habitat salubre dans les 5 voire les 10 dernières années étant données les maigres réalisations du secteur public. Pour mémoire, on peut citer:

- 1- Réalisation de 84 unités de logement pour remplacer en partie les maisons incendiées à Soleil 17 (Port-au-Prince). Ce projet, commencé avant 1995, n'a pu être conduit à terme qu'en 1999. Une deuxième phase de ce projet n'a jamais pu être réalisée faute de moyens financiers adéquats. La majeure partie de familles concernées ont pu recevoir une aide financière pour la reconstruction de leurs maisons qui étaient plutôt des abris précaires.
- 2- Travaux d'amélioration et d'entretien réalisés par l'EPPLS sur les sites des projets érigés par cette même institution tels que Drouillard I et II, Linthau II, Saint-Martin (zone incendiée). On peut citer:
 - aménagement Rue Vulcain;
 - curage des blocs sanitaires;
 - curage des canaux de drainage;
 - réparation des blocs sanitaires;
 - distribution d'eau potable.

Il est quand même encourageant de noter les interventions récentes du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications qui indirectement contribuent à l'amélioration de l'habitat et ceci surtout à la capitale, on peut citer entre autres:

- 1- Les grands travaux de drainage entrepris surtout dans les zones Nord, Centre et Sud de Port-au-Prince ;
- 2- L'asphaltage de plusieurs rues parallèlement avec des travaux de drainage adéquats ;
- 3- L'extension du réseau d'eau potable à un vaste secteur de Delmas et d'autres endroits de la capitale ;
- 4- L'établissement d'un programme pour la collecte sur une base régulière des ordures dans plusieurs endroits ;
- 5- L'étude du plan directeur d'Assainissement de la région métropolitaine ;
- 6- L'étude de l'assainissement des 6 villes secondaires du pays ;
- 7- L'étude de l'alimentation en eau potable de 9 villes secondaires

6.3.3.2- Secteur Privé

Depuis plus de vingt ans, le secteur privé n'a pas cessé de produire de nouvelles unités de logement, allant de la petite maisonnette de 2 ou 3 pièces jusqu'aux luxueuses villas de 300 à 500 m², sans pour autant combler le déficit énorme que connaît le secteur logement et habitat.

A Port-au-Prince et dans plusieurs villes secondaires comme le Cap-Haïtien, les Cayes, Saint-Marc, Port-de Paix, Petit-Gôave, ..., l'érection de nouveaux quartiers en périphérie de ces villes a fait éclater leurs limites qui parfois rejoignent les banlieux immédiats jusqu'à les absorber complètement.

On assiste de nos jours à un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur, consistant en la construction de buildings à appartements de 2, 4 jusqu'à 5 niveaux et ceci aussi bien dans les quartiers huppés que dans les zones moins favorisées.

Ainsi donc si le secteur public n'a pu produire, bon gré mal gré, qu'une dizaine de milliers de logements pour ces 15 dernières années, le secteur privé a pu produire 100 fois plus. Cependant, il est important de noter que:

- 1- Beaucoup de ces constructions n'ont pas reçu l'autorisation des services publics concernés et sont souvent érigées sur des portions de terres réservées telles des bassins versants ou sur des zones dites à vocation agricoles (Plaine-du-Cul-de Sac par exemple)
- 2- Beaucoup de ces constructions restent inachevées, même après une dizaine d'années faute de programmes de financement adéquats. Ceci donne fort souvent aux villes d'Haïti l'aspect de cités ayant subi un bombardement aérien.
- 3- Beaucoup de nouveaux quartiers non planifiés selon un schéma global de développement, constituent un défi à l'urbanisme:
 - pas de différenciation dans la voirie. Les rues n'ont même pas la largeur minimale règlementaire et sont en terre battue sans caniveaux.
 - Réseau de drainage inexistant ou insuffisant
 - Installations sanitaires déficientes ou inadéquates

Notes

- a- Le recensement global de ces nouvelles unités de logements reste à faire. Dans cet optique, il faut signaler que dans le cadre de la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs publics depuis environ 3 ans, les mairies ont recensé non exhaustivement des propriétés bâties, situées dans leurs communes. La compilation de ces données pourra fournir de précieux renseignements pour l'élaboration des statistiques.
- b- A l'actif du secteur privé, il faut signaler des réalisations remarquables de quartier (ex. Belvil pour des gens aux moyens économiques élevés).

6.3.3.3- Secteur Informel

Comme, il a été signalé plus haut, beaucoup de nouvelles unités de logement, produites par le secteur privé, ont été réalisées d'une manière informelle n'ayant pas l'autorisation des autorités compétentes. Mais en plus de ces unités, depuis plus de dix ans environ, l'exode rurale a provoqué la prolifération de bidonvilles tant à Port-au-Prince que dans les principales villes de province. Leurs populations dépassent de bien celle de nombreuses villes secondaires.

Ces bidonvilles sont caractérisés par l'absence d'infrastructures basiques. Des interventions ponctuelles de l'Etat ou des O.N.G. pour soulager la misère de ces populations, méritent d'être applaudies, bien qu'on ait l'impression que l'impact produit dans l'immédiat a peu d'effet à long terme. L'amélioration de l'habitat dans ces zones ne pourra se faire que suivant un plan minutieusement élaboré et avec des moyens financiers énormes vu l'ampleur de la tâche. En effet pour abaisser le taux d'occupation du sol, ou tout simplement pour libérer des terrains inappropriés à l'habitat humain, des opérations de relocation devront être envisagées en ce sens.

VII- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En préambule aux recommandations générales, il n'est pas inutile de rappeler que le logement ou l'unité d'habitation n'est pas une entité isolée. En ce sens même le refuge d'un ermite "retiré du monde" est implanté dans un milieu donné et une interaction s'établit alors entre l'être humain et le milieu ambiant. L'idéal pour tout être humain serait de parvenir à construire son habitat de manière à ce que les interactions avec l'environnement naturel lui permette et d'avoir une vie harmonieuse lui apportant bien-être matériel et équilibre spirituel. Malheureusement, l'homme en s'associant avec ses semblables pour vivre en communauté le fait trop souvent aux dépens de la nature. Ses actions sont néfastes à l'environnement car bien souvent il n'a pas la sagesse d'user avec modération les ressources généreusement fournies par la nature.

Il les utilise de manière abusive ou maladroite sans laisser le temps à la nature de les renouveler. Le déboisement intensif en est un exemple frappant de même que la pollution des nappes phréatiques. Ces faits sont illustrés d'une manière criante par le cas d'Haïti que l'on cite comme étant un "désastre écologique".

Tout ce préambule pour faire ressortir que généraliser "l'Habitat Salubre" en Haïti n'est pas une mince affaire. En ce sens, les recommandations peuvent emprunter des voies inattendues et fort souvent déroutantes.

Pour attirer des capitaux nécessaires pour les programmes de logements familiaux, l'Etat Haïtien devrait s'efforcer à:

- Régulariser les titres de propriété
 - Garantir la stabilité de l'emploi, car bien souvent les chefs de familles bien que bénéficiant d'un emploi n'ont pas accès à des prêts, parce que leur emploi n'est pas stable.
 - Encourager la construction massive de logements par des investisseurs du secteur privé ou des habitants groupés en associations (type cooperative par exemple)
-
- Au lieu de s'épuiser à chercher des moyens financiers pour la construction de logements dits "sociaux" de bas standards, il n'est plus que temps que le secteur public se mette en partenariat avec le secteur privé ou pourquoi pas avec le secteur informel, pour vraiment promouvoir la construction en masse de logements. En ce sens, l'Etat devrait intervenir comme arbitre entre l'investisseur immobilier et la population. Il devrait s'assurer que les capitaux des premiers soient protégés et garantis et que les logements construits soient conformes aux normes et standards de "l'habitat salubre".
 - En plus l'État devrait intervenir pour que les nouveaux quartiers ou mieux des villes satellites soient réalisés suivant le plan global de développement des régions concernées.

- L'Etat devrait en outre s'assurer que les nouveaux quartiers ou villes satellites soient reliés aux grands centres urbains par des voies de circulation assez différenciées des rues ordinaires pour permettre le transport rapide vers les lieux de travail (construction d'autoroutes).
- L'Etat Haïtien devrait nécessairement en tenir compte dans tout programme de rénovation urbaine sous peine de voir les réseaux (drainage, voirie, électricité, eau potable, télécommunications...) complètement saturés en un temps record.
- L'attitude traditionnelle de l'Etat Haïtien voulant tout faire et finalement ne faisant pas grand chose faute de moyens financiers adéquats est largement dépassée. Pour promouvoir et généraliser "l'habitat salubre", l'Etat Haïtien devrait faire plus de confiance en la capacité qu'ont les gens de ce pays pour parvenir à ériger leur logement sans une aide substantielle de la part de l'Etat.
- Au lieu de perdre du temps à chercher obstinément d'éventuelles sources de financement pour pouvoir tout faire de la conception en passant par l'exécution pour arriver à la gestion de logement – comportement d'ailleurs malsain car l'Etat est à la fois juge et parti – L'Etat devrait surtout s'efforcer à jouer son rôle de chef d'orchestre. Ce rôle se bornerait à :
 - 1- Elaborer et mettre en chantier les programmes d'urbanisation et d'assainissement des différentes régions du pays. Ces programmes devraient comporter entre autres:
 - Amélioration du transport en commun (routier, maritime, aérien ...)
 - Aménagement de zones vertes (parcs, places publiques,...)
 - Protection des sources d'eau potable et nappes phréatiques non encore polluées
 - Provision de services de base aux différentes localités
 - Contrôle du zonage
 - 2- Promouvoir ou encourager tout programme d'épargne et de crédit pour le logement mis sur pied par des secteurs différents du secteur public. Ceci peut se faire par

exemption de certaines taxes, recherche de capitaux à faible taux de remboursement, encadrement technique etc...

- 3- Reviser, compléter et faire respecter les normes relatives au domaine du bâti en général.

L'Aménagement des logements, la taille des lots et des logements et même l'asphaltage des rues et le réseau tertiaire de drainage devraient être laissés le plus que possible aux bons soins des promoteurs immobiliers ou des coopératives de logement sous le contrôle vigilant de l'Etat qui veillerait au respect des normes. D'ailleurs l'observance de ces normes conditionnerait toute autorisation et même tout appui de l'Etat à ces projets. Il n'est pas inutile de mentionner que l'Etat devrait s'assurer, dans un avenir pas trop lointain, que les eaux noires subissent un traitement adéquat avant d'être rejetées à la mer ou dans les cours d'eau.

Il faut aussi que les solutions pour traiter les problèmes de sanitation et d'amélioration de l'habitat en général ne fassent pas appel à des moyens sophistiqués nécessitant de grands débours et des installations onéreuses à entretenir. La sagesse recommanderait de toujours se rappeler que le pays en voie de développement ne pourra supporter le moindre gaspillage de ses ressources tant humaines que matérielles.

BIBLIOGRAPHIE

Barcelo, C.: *Health in housing: tools for local development*. In : *Décentralisation et développement local*, sous la direction de Ariel Azael et Narcisse Fièvre. Université Quisqueya, Haïti 1998.

Emmanuel, E. (1997) : *Water in Haïti, resources and management: market imperfections and distortions*. Proceedings of the Water Environment Federation 70th annual conference and exposition. Chicago, Illinois U.S.A., October 18-22, 1997. Paper # 9750003, pp 393-406.

Emmanuel, E. & A. Azaël : *Les eaux usées et le développement économique en Haïti : crises et réponses*. Actes de la Conférence Internationale de l'UNESCO 3-6 juin 1998 « *l'eau : une crise imminente* », UNESCO PHI, ed. Zebidi, Technical Documents in Hydrology no. 18, Paris, 1998, p. 279-285.

EPPLS : *Secteur développement urbain et logement* . Haïti, 1996.

Gouvernement du Québec : PACTE 2000, Rapport de la Commission Nationale sur les Finances et la Fiscalité Locales. Bibliothèque nationale du Québec, Canada, 1999.

Guerrier, L.A. : Port-au-Prince entre la pauvreté urbaine et la récolte des bidonvilles. Le Nouvelliste # 35182, Haïti, 11 avril 1996.

IHSI: Haïti en chiffres. Divisions des statistiques générales. Port-au-prince, 1996

OPS/OMS : Analyse du secteur Eau Potable et Assainissement. Comité national interministériel – Agenda 21, Haïti 1998.

OPS/OMS : Analyse de la situation sanitaire – Haïti 1998. Imprimerie Henri Deschamps Haïti 1998.

Organisation Mondiale de la Santé : Santé et logement principes directeurs. Genève, 1989.

Polèse, M. : Économie Urbaine et Régionale, Logique spatiale des mutations économiques. Economica, Paris, 1994.

Rousseau, M-L.B ; Joseph, A.L. et Bouchereau, K.J. : Amélioration des conditions de vie dans les quartiers précaires à Port-au-Prince : Analyse de différentes approches concernant le logement. In : Décentralisation et développement local, sous la direction de Ariel Azael et Narcisse Fièvre. Université Quisqueya, Haïti 1998.

ANNEXE 1-

CADRE CONCEPTUEL DE LA CRÉATION DU CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SUR LA SALUBRITÉ DE L'HABITAT EN HAÏTI

Par : Ernst METELLUS²

L'un des problèmes majeurs auxquels font face les sociétés humaines demeure l'amélioration soutenue de la qualité totale de l'habitat. L'ampleur de ce problème varie avec les changements dûs à l'évolution de la nature des activités ainsi qu'à celle des moyens de production utilisés dans le processus de transformation des ressources nationales. Aussi est-il impératif de conduire des travaux de recherche visant à rendre pérenne les systèmes écologiques, économiques et sociaux spécifiques à l'habitat dans lequel évoluent les sociétés humaines.

Haïti, compte tenu de ses spécificités présente un habitat dont le processus de dégradation risque de constituer un obstacle majeur à l'amélioration de la qualité de vie de sa population. En effet, les interactions de différentes sphères d'activités à effets multiples et additionnels défavorables à un espace équilibré demeurent de plus en plus fréquentes. Il importe donc à l'habitat de répondre aux exigences des impératifs écologique, économique et social consistant :

- a- à éviter que la capacité portante des systèmes écologiques ne soit pas dépassée ;
- b- à assurer un environnement garantissant un niveau de vie décent ;
- c- à mettre en place des systèmes de gouvernance et d'autres structures sociales susceptibles d'améliorer les conditions de vie tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Dans cet ordre d'idées, il convient de considérer dans le cadre du projet de création du « **Centre National de Recherche sur la Salubrité de l'Habitat (CNRSH)** » les composantes institutionnelles, les politiques publiques en ce qui a trait aux aspects social, économique, technologique, juridique et physico-spatial en vue de bien cerner les mutations au niveau de

² Ingénieur Architecte, MSc. Urbanisme, MSc. Systems Management, Professeur à l'Université Quisqueya.

l'habitat en Haïti liées aux modes d'utilisation de l'espace haïtien et d'exploitation de ses ressources.

L'habitat est défini dans ce projet comme un système comprenant des composants et des processus fonctionnant de manière interdépendante. Il convient donc de concilier les buts particuliers des sous-systèmes en vue d'arriver à des buts généralisables indispensables à l'amélioration de la performance de l'habitat en terme de salubrité.

Le défi est de taille. Il implique que le caractère opérationnel du **Centre National de Recherche sur la Salubrité de l'Habitat (CNRSH)** s'appuie sur des objectifs et des stratégies de développement dans une perspective de court, moyen et long terme. Dans cette optique, il s'avère nécessaire d'une part de valoriser et d'exploiter les ressources nationales, départementales et locales en fonction des activités compatibles à l'aménagement du territoire. D'autre part, de garantir la gestion de l'utilisation spatiale eu égard aux pressions sociales face au développement des activités des secteurs public, parapublic et privé. Il en résulte la recherche sur les relations du cadre bâti et des activités qui s'y déroulent avec l'habitat. Ce qui permettrait de mettre en relief les forces et les faiblesses du cadre bâti, les opportunités et les contraintes de l'environnement de l'habitat.

A cette fin, les programmes de recherche du CNRSH sont multisectoriels et couvrent à la fois le milieu urbain et les zones rurales en vue de proposer des actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie de la population. Les champs d'études et d'analyse concernent entre autres :

- 1- la localisation géographique des activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire et les agglomérations ;
- 2- la propension de la pression sociale et économique sur l'espace ;
- 3- la carte bioclimatique du pays ;
- 4- la structure économique et ses effets sur la qualité de l'habitat ;
- 5- l'inventaire du processus d'exploitation des potentialités ;
- 6- l'armature rurale et urbaine

- 7- l'influence du cadre bâti (résidentiel, commercial, industriel, voiries, réseaux divers, loisirs, télécommunications, énergie, etc) sur la qualité de l'habitat ;
- 8- le cadre juridique régissant l'habitat (lois, normes etc).

Compte tenu de l'ampleur des activités à entreprendre actuellement dans le domaine de l'amélioration des conditions de salubrité de l'habitat en Haïti, il convient, dans un premier temps, de considérer les sites pilotes qui sont stratégiques.

Fort de toutes ces considérations il ressort que le « **Centre National de Recherche sur la Salubrité de l'Habitat (CNRSH)** » en Haïti sera d'un apport considérable à la gestion de l'environnement et au développement du pays.

ANNEXE 2

III RÉUNION DU RÉSEAU INTERAMÉRICAIN DES CENTRES D'HABITAT SALUBRE

RAPPORT DU CNRSH D'HAÏTI

LE PROJET DE CRÉATION DU CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SUR LA SALUBRITÉ DE L'HABITAT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI : Une stratégie pour le développement durable

Par : Evens EMMANUEL³

La Région Métropolitaine de Port-au-Prince (RMPP), principal centre urbain du pays, par son importance en terme de concentration de la population et des services urbains, connaît de graves problèmes dans le domaine de l'habitat. En effet, cette région dispose de 2 millions d'habitants environ et atteindra d'ici 2013 une population de 4 millions. Un quart de la population haïtienne vit dans l'Aire Métropolitaine qui connaît une croissance démographique explosive, accompagnée du développement d'un prolétariat urbain et d'une bidonvillisation incontrôlée. Actuellement, la RMPP a une densité de 31 000 habitants par km² environ. Dans les quartiers défavorisés le nombre d'habitants par maison est de 8 personnes en moyenne.

L'absence au niveau national de politiques de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire compliquent davantage le problème de l'habitat à Port-au-Prince. En effet, chaque averse engendre des pertes en vie humaine, de la destruction d'habitat précaire et de l'inondation.

D'une manière générale, les actions humaines à l'intérieur de l'habitat collectif que représente la capitale du pays, produisent beaucoup de facteurs de risques pour la santé des habitants. Dans le contexte de l'environnement de la RMPP on se demande si la construction d'habitat hygiénique

³ Professeur et Directeur du Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement (LAQUE) de l'Université Quisqueya. E-mail : evenm@hotmail.com

peut à elle seule inverser la situation existante et résoudre tous les problèmes environnementaux, particulièrement ceux de l'habitat ?

L'Université Quisqueya, dans le souci de contribuer à la recherche d'éléments de réponse aux problèmes environnementaux de la RMPP, a intégré en 1995 dans sa Faculté des Sciences, de Génie et d'Architecture un programme de formation en génie civil option environnement (unique programme de génie sanitaire ou génie de l'environnement actuellement en fonctionnement dans le pays). En juin 1998, l'Université a officiellement inauguré le Laboratoire de Qualité de l'Eau et de l'Environnement (LAQUE).

Au cours de l'année académique 1998-1999, les chercheurs du LAQUE ont réalisé 6 études scientifiques intitulées :

1- L'approvisionnement en eau potable par les citernes d'eaux pluviales : une alternative pour l'amélioration de la qualité de la vie dans le milieu rural haïtien

Par: Pierre Naïder FANFAN, Evens EMMANUEL, Frantz METELLUS et Paul SAINT-HILAIRE

2- Évaluation de la concentration du fluor dans les ressources en eau de la région hydrographique Centre-Sud d'Haïti

Par: Ruth ANGERVILLE, Evens EMMANUEL, John NELSON et Paul SAINT-HILAIRE

3- Évaluation de la salinité de l'eau provenant des principaux forages de la plaine du Cul-de-Sac alimentant les camions citernes

Par: Merh BOIS, Evens EMMANUEL, Edgar PREVILON et Ernst LARAQUE

4- La problématique du lavage des véhicules dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince

Par: Evens EMMANUEL et Eddy ABRAHAM

5- Le programme d'approvisionnement en eau potable des quartiers défavorisés de Port-au-Prince: une alternative de développement local

Par: Evens EMMANUEL, Hugo A. EMMANUEL, Robenson Jonas LÉGER et Eddy ABRAHAM

6- La gestion des rejets liquides: une variable des politiques de l'aménagement du territoire. Le cas de la région métropolitaine de Port-au-Prince.

Par: Evens EMMANUEL, Robenson Jonas LÉGER et Eddy ABRAHAM

Les résultats présentées à la 8^{ème} Conférence Annuelle de la Caribbean Water and Wastewater Association, tenue à la Jamaïque du 4 au 8 octobre 1999.

En juillet 1998, le Rectorat de l'Université Quisqueya organisa le Colloque International sur le Développement Local (CIDLO) en cette circonstance le Dr. Carlos Barceló, de l'Institut National d'Hygiène, d'Épidémiologie et de Microbiologie (INHEM) a donné un excellent exposé intitulé « Habitat Salubre et Développement Local ». À partir de cet exposé le LAQUE a pris connaissance du concept d'habitat salubre qu'il a essayé de théoriser diachroniquement dans une dimension collective à savoir la salubrité du milieu ambiant, avant de l'appréhender dans la dimension spécifique de l'habitat familial. Pour le LAQUE, la santé à l'intérieur des familles ne peut être que la réflexion de la santé à l'intérieur de la communauté. C'est dans cette perspective que l'Université Quisqueya considère le projet de création du Centre National de Recherche sur la Salubrité de l'habitat de la République d'Haïti comme une stratégie pour le développement durable.

En janvier 1999 l'INHEM et l'UniQ ont signé un accord de coopération horizontal et ont élaboré un projet de coopération technique entre pays (CTP) qui a trois objectifs :

- 1- Renforcer les institutions haïtiennes en vue d'augmenter leur capacité dans la réalisation des diagnostics et études sanitaires sur l'eau destinée à la consommation humaine et également sur les eaux usées, l'habitat salubre et l'hygiène scolaire ;
- 2- Contribuer à la formation continue des professionnels haïtiens dans le domaine de la santé du milieu ambiant et les branches spécifiques y relatives ;

- 3- Proposer des projets de recherche pour approfondir les connaissances sur les problématiques ayant rapport avec la santé de l'environnement en Haïti, avec pour objectif la recommandation des mesures de contrôle et de correction des situations-problèmes au niveau national.

Ce projet de coopération a quatre clauses :

- 1- la salubrité de l'habitat ;
- 2- l'hygiène scolaire ;
- 3- la surveillance de la qualité sanitaire de l'eau de consommation et les eaux usées ;
- 4- la formation de spécialistes haïtiens dans le domaine de la santé de l'environnement.

Chaque ligne de coopération comporte des cours spécifiques et des travaux de recherche scientifique. Avec les alignements de cette CTP, l'Université Quisqueya travaille avec la Représentation de l'OPS/OMS en Haïti et l'Association Haïtienne du Génie Sanitaire et des Sciences de l'Environnement sur l'ouverture officielle du CNRSH de la République d'Haïti.

Les principaux projets du CNRSH de Haïti pour l'année académique 1999-2000 sont :

- 1- Formation des enfants et des adolescents comme promoteurs de santé en Haïti et à Cuba ;
- 2- Évaluation des besoins et de la qualité de l'eau et de l'environnement dans les écoles de trois grandes villes d'Haïti ;
- 3- Création d'un observatoire sur les données bioclimatiques.

Parmi les différents facteurs qui ont poussé l'Université Quisqueya à choisir ces champs de recherche, on peut considérer deux éléments fondamentaux :

- 1- L'un des objectifs de la salubrité de l'habitat est le développement sain des enfants et des adolescents. Dans cette perspective, les chercheurs du LAQUE/UniQ pensent que la prise en compte des écoles dans une politique de salubrité de l'habitat est un élément très

important. En considérant que la salubrité de l'école peut tout au moins faciliter, par la participation des élèves aux différents programmes d'hygiène, l'atteinte des objectifs de santé dans l'habitat, on pourrait alors formuler l'équation de la santé des enfants de la manière suivante :

$$S_{\text{enf}} = f(S_h, S_e)$$

Où :

S_{enf} = Santé de l'enfant

S_h = Salubrité de l'habitat particulier de l'enfant

S_e = Salubrité de l'école de l'enfant

De plus dans les programmes d'hygiène scolaire, où les enfants et les adolescents ont pour responsabilité la transmission des différents messages à leurs parents, il devient alors important de considérer le fait que les normes de construction des écoles ne prennent pas en compte tous les éléments indispensables au développement sain des enfants. On peut noter par exemple, les problèmes des enfants gauchers. Par le seul fait que la région des Amériques accepte que les enfants gauchers puissent écrire avec leur main gauche exige qu'à l'intérieur même du réseau interaméricain d'habitat salubre que de nouvelles recherche scientifique se réalisent sur les conditions bioclimatiques des écoles afin de pouvoir répondre à la satisfaction maximale des nouveaux besoins des enfants.

- 2- Les chercheurs du LAQUE/UniQ pensent que le concept d'habita à faible coût n'existe pas. Ce qui peut exister est l'utilisation d'un matériau peu coûteux pouvant répondre aux conditions climatiques d'une communauté. Pour arriver à identifier ce matériau qui produira des facteurs de risque pour la salubrité de l'habitat humain en conditions admissibles, il est nécessaire de développer une banque de données sur les conditions climatiques de cette communauté. En d'autres termes, il s'agira de prendre en compte tout au moins les températures journalières minimales et maximales de cette communauté

afin d'établir sa carte bioclimatique. C'est pour cela que l'Université Quisqueya pense implanter sur son campus un projet de recherche sur les conditions bioclimatiques.

L'Université Quisqueya remercie le Secrétariat Exécutif du Réseau Interaméricain d'Habitat Salubre et particulièrement le Centre d'Habitat Salubre de Cuba pour l'appui et l'esprit de fraternité que ces deux institutions lui ont manifesté pour son intégration dans cette grande famille scientifique que constitue le Réseau Interaméricain de d'Habitat Salubre.